

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 septembre 2024

Télé dermatologie : Le premier centre de ressources est à Chalon-sur-Saône

L'ARS et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont rencontré l'équipe médicale du centre de ressources en télé dermatologie du centre hospitalier William-Morey, à Chalon-sur-Saône, ce jeudi 5 septembre. L'occasion de faire connaître un modèle innovant d'organisation de la santé et de prise en charge, qui facilite et améliore l'accès aux soins des patients.

Proposer la télé-expertise à distance sur l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté aussi bien aux cabinets de ville, maisons de santé, EHPAD, structures pour personnes handicapées...fait partie des priorités de l'ARS, qui se mobilise depuis plusieurs années avec le relai opérationnel du Groupement régional d'appui au développement de la e-santé (GRADEs).

La Région soutient activement cette stratégie de télémedecine et le déploiement des sites demandeurs, notamment en termes de matériels connectés via son Plan de Relance et sa Délégation à la Transformation Numérique.

Grâce à ce double engagement, l'activité de télé-expertise s'inscrit dans une croissance exponentielle en région : déjà plus de 17 000 actes enregistrés en 2024 sur la plateforme régionale TELMI, le service public mis à disposition des professionnels de santé de la région (près de 20 000 actes en 2023, contre environ 12 600 en 2021) ; plus de 600 sites demandeurs, 100 experts et non moins de 20 spécialités médicales déployées, dont la dermatologie, activité la plus pratiquée avant la neurologie et la cardiologie.

Au-delà des chiffres, ces actes s'inscrivent dans un parcours de santé local et tous les experts exercent en Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis 2014 et concrètement

Ces réussites ont été saluées à l'occasion de la présentation officielle du centre de ressources en dermatologie du centre hospitalier de Chalon-sur-Saône, ce jeudi 5 septembre.

Le projet est né il y a 10 ans, dans le but de favoriser l'accès à la dermatologie via la télémedecine, en particulier pour des patients de zones fragiles et éloignées, confrontés bien souvent à des retards de prise en charge voire des renoncements aux soins.

En pratique, face à une lésion suspecte, le médecin propose un acte de télé-expertise à son patient, en vue d'obtenir un avis d'expert spécialiste. Après un court questionnaire concernant le patient (antécédents, traitements en cours, allergies...), le généraliste joint des photographies de la lésion à expertiser à l'équipe de dermatologie du centre hospitalier de Chalon (envoi sécurisé via la plateforme régionale de télémedecine).

Il reçoit ensuite un avis quant à la conduite à tenir pour son patient.

Au lancement du projet, l'offre de service concernait une dizaine de sites « demandeurs d'avis » ; des médecins généralistes de Saône-et-Loire et de la Nièvre. Aujourd'hui, ils sont 80 sites actifs sur ces deux départements, représentant 4 000 actes en 2023.

4 autres centres de ressources en télé dermatologie

Le maillage territorial exemplaire bénéficie aux patients et professionnels de santé bien au-delà des frontières de la Saône-et-Loire.

Le centre de ressources de Chalon permet non seulement aux patients d'éviter des déplacements, d'améliorer les diagnostics et de réduire les délais de prise en charge, mais il facilite aussi la hiérarchisation de ces prises en charge (notamment en présentiel) et inscrit les usagers dans un parcours de soins complet et structuré.

Ce modèle chalonais est dupliqué en région et 4 autres centres de ressources sont désormais opérationnels : les CHU de Besançon et Dijon, l'Hôpital Nord Franche-Comté et le Groupement Hospitalier de Haute-Saône.

Au total, le territoire régional comptabilise 280 sites demandeurs d'avis pour 5 centres de ressources en télé dermatologie.

C'est donc toute l'organisation des soins qui gagne en efficacité et en davantage d'égalité pour les patients, sans oublier les bénéfices en termes de formation des médecins requérants et d'attractivité des métiers de la santé.

La Fédération Française de la Peau salue d'ailleurs cette initiative unique en France.

Contacts presse

Lauranne Cournault - ARS Bourgogne-Franche-Comté
lauranne.cournault@ars.sante.fr
06 43 64 20 24

Laure Hubidos - Région Bourgogne-Franche-Comté
laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr
06 08 37 99 02

Marie Souverbie - Région Bourgogne-Franche-Comté
marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr
06 74 97 43 18